

Montreal, le 2 août 2007

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Quebec (Quebec) G1R 6A6

Objet : Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion

Madame.

Le 25 juillet dernier, vous sollicitiez notre collaboration dans le cadre des travaux de la commission sur l'évaluation des impacts environnementaux du projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion. Vous souhaitiez plus précisément obtenir de l'information complémentaire quant à la révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et aux processus de consultation publique.

Après consultation auprès de monsieur Jacques Boivin, coordonnateur des activités du comité de révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* au ministère des Affaires municipales et des Régions, je vous informe que le processus de révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* a été subdivisé en plusieurs blocs. À cet égard, le comité de travail prévoit terminer la révision du premier bloc, qui traite des pouvoirs en matière de réglementation d'urbanisme, d'ici décembre 2007.

En ce qui a trait à la question de la consultation publique, celle-ci sera abordée en diverses étapes, considérant la nature des objets à laquelle elle est associée. Ainsi, si l'on parle de la consultation publique associée au processus d'adoption et de modification des règlements d'urbanisme, celle-ci sera abordée dès le début de l'année 2008 dans le cadre du thème intitulé « Mécanismes d'adoption et de modification des règlements d'urbanisme ». Une priorité lui est accordée compte tenu de l'urgence des problèmes constatés et du mécontentement des municipalités et des citoyens.

.2

Pour ce qui est de la consultation publique qui a cours lors de l'adoption et de la modification des outils de planification comme les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme, ce thème sera abordé au bloc numéro 6 prévu à la fin de 2008.

Esperant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame, nos meilleures salutations.



Stéphane Bégin
Conseiller en aménagement

c.c. M. Jacques Boivin, coordonnateur des activités
du comité de révision de la LAU (MAMR)